

## LETTRE APOSTOLIQUE

Par laquelle Notre Très Saint-Père le Pape Pie X confirme l'Académie de Saint-Thomas d'Aquin instituée par son prédécesseur Léon XIII d'heureuse mémoire et ratifie ses statuts, ses droits et ses privilèges ; exhortant les membres de cette Académie non moins que tous les professeurs de philosophie des écoles catholiques à suivre fidèlement les enseignements du saint docteur et à se pénétrer chaque jour davantage de sa méthode et de sa doctrine.

PIE X, PAPE

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE

D'ARMI les titres de gloire de Léon XIII, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, tout appréciateur impartial estimera comme l'un des plus signalés que, ayant entrepris de régler les études du jeune clergé conformément aux besoins de ce temps, il se soit appliqué tout d'abord, avec le plus grand soin, à remettre en honneur la méthode de saint Thomas d'Aquin.

En effet, ému de la nouvelle direction que prenaient les esprits et voyant se propager des systèmes philosophiques et des manières de résoudre les plus graves problèmes nullement conformes à la vérité catholique, il estima qu'il fallait, sans retard, obvier au danger qui en résultait pour les séminaristes ; et cela d'autant plus qu'il avait remarqué que plus d'une fois on s'était écarté, par amour de la nouveauté, des règles tracées